

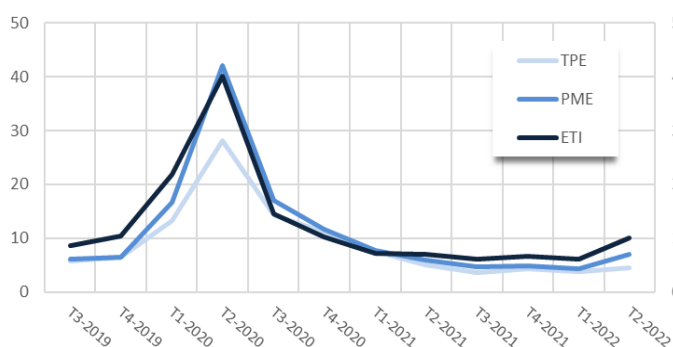
Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 2^{ème} trimestre 2022

Légère hausse des demandes de crédits

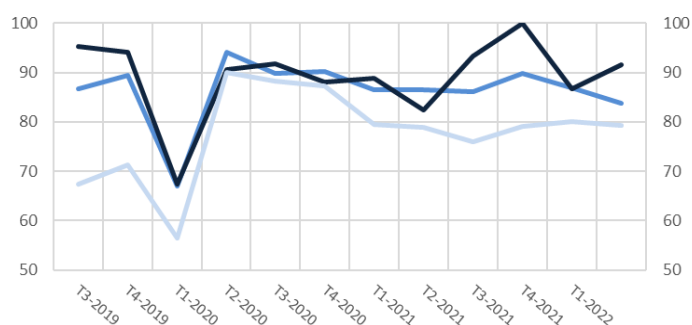
Les demandes de nouveaux crédits augmentent légèrement, tout en restant un peu en deçà des chiffres de l'avant-crise Covid. Plus de 8 entreprises sur 10 ont vu leur demande satisfaite, toutes tailles confondues. Parallèlement, une plus grande proportion d'entreprises a signalé une augmentation du coût du crédit par rapport aux trimestres précédents.

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**. NB : seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

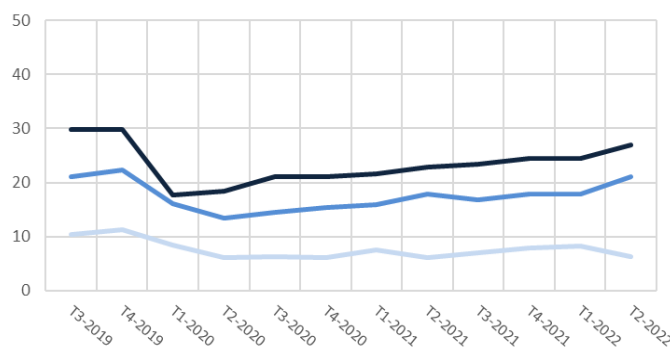
Demande de crédits de trésorerie en % des entreprises



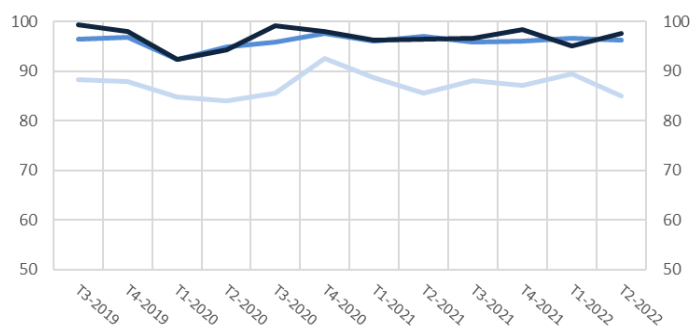
Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75 %)



Demande de crédits d'investissement en % des entreprises



Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



Données non corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit : TPE : 0 – 9 salariés ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Note : étant donnée la taille de l'échantillon des ETI, les résultats sont à interpréter avec précaution.

Nouveaux crédits de trésorerie

Au T2 2022, les **demandes de nouveaux crédits de trésorerie** progressent pour la première fois depuis le pic de demandes atteint lors du deuxième trimestre 2020, toutefois dans des proportions modérées : 5 % des **TPE**, 7 % des **PME** et 10 % des **ETI** ont demandé des crédits de trésorerie au cours des trois derniers mois. Les **taux d'obtention** pour ces crédits demeurent élevés, malgré une légère baisse pour les **TPE**, 79 % des entreprises ayant obtenu leur prêt en totalité à plus de 75 %, ainsi que pour les **PME** de 3 points à 84 %. Le taux d'obtention pour les **ETI** augmente cependant de 4 points, atteignant 91 %.

Nouveaux crédits d'investissement

Les **demandes de nouveaux crédits d'investissement** progressent à nouveau pour les plus grandes entreprises, 21 % des **PME** et 27 % des **ETI** ayant demandé un prêt, tandis que 6 % des **TPE** ont sollicité un crédit, soit 2 points de moins qu'au trimestre précédent. Les **taux d'obtention** restent élevés : la quasi-totalité des **PME** (96 %) et des **ETI** (98 %) ont vu leur demande satisfaite (en totalité ou à plus de 75 %). Toutefois, le **taux d'obtention** pour les **TPE** diminue de 4 points pour atteindre 85 %.



Compléments

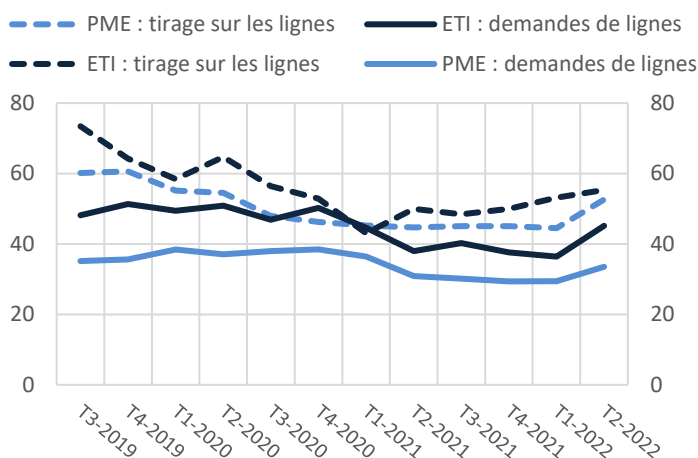
1. Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les **PME** et les **ETI** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année.

La part des **PME** ayant demandé des lignes de crédit au cours des 12 derniers mois augmente de 4 points, à 33 % des entreprises. Parmi les **ETI**, 45 % ont fait une demande, soit une hausse de 9 points par rapport au trimestre précédent. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), dans 96 % des cas pour les **PME** et 98 % des demandes des **ETI**.

53 % des **PME** ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, contre 44 % au premier trimestre 2022. 55 % des **ETI** ont tiré sur leurs lignes de crédit.

Demandes de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en % des entreprises) et tirage sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant obtenu une nouvelle ligne au cours des 12 derniers mois)

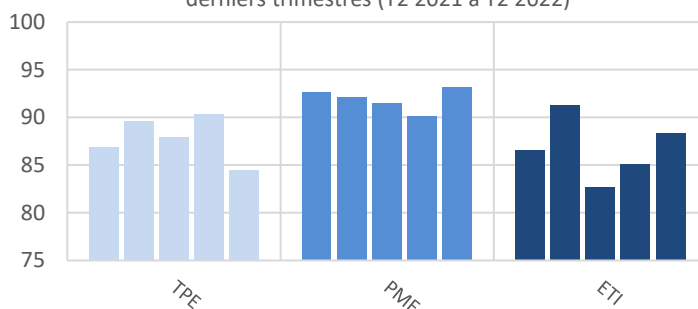


2. Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les **crédits d'investissement**, les **crédits d'équipement** sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

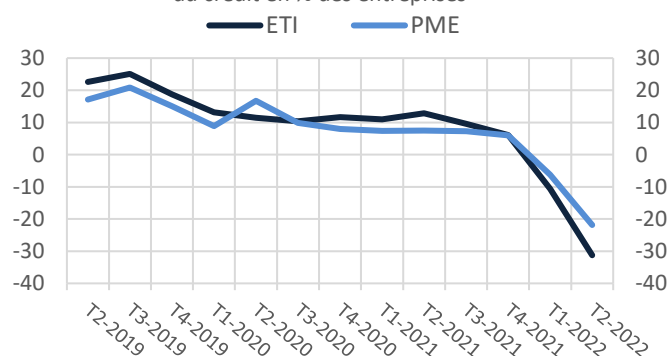
Le **taux d'obtention pour les crédits d'équipement** (entièrement ou à plus de 75 %) a diminué de 6 points pour les **TPE**, 84 % ayant obtenu leur prêt en totalité ou à plus de 75 %. Le **taux d'obtention** pour ce type de crédit a toutefois augmenté pour les entreprises plus grandes, à 93 % pour les **PME** et 88 % pour les **ETI**.

Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipements en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande) au cours des 5 derniers trimestres (T2 2021 à T2 2022)



3. Evolution du coût du crédit

Solde des entreprises déclarant une baisse du coût du crédit en % des entreprises



Pour la seconde fois, le **solde sur le coût du crédit*** pour les **PME** et les **ETI** est négatif, c'est-à-dire que davantage d'entreprises ont signalé une augmentation du coût du crédit qu'une diminution au cours du deuxième trimestre 2022. Ces chiffres peuvent être mis en regard avec la hausse des taux d'intérêt aux entreprises observée depuis mars 2022.

* Le solde d'opinion est défini comme la différence entre la proportion de répondants ayant déclaré une baisse du coût du crédit et la proportion de répondants ayant déclaré une hausse du coût du crédit. Un solde d'opinion positif indique que davantage d'entreprises déclarent une baisse du coût du crédit qu'une hausse.

4. Autocensure

Un **comportement d'autocensure** désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal : **moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure** pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.

